DÉCLARATION DE PRINCIPE DE LA FDI

Soins bucco-dentaires périnataux et infantiles

Révision adoptée par l'Assemblée générale de la FDI : Septembre 2023, Sydney, Australie

Version originale adoptée par l'Assemblée générale de la FDI : Septembre 2014, New Delhi, Inde

CONTEXTE

Les soins bucco-dentaires périnataux se rapportent aux soins de santé bucco-dentaire pendant la grossesse et la petite enfance. Les femmes enceintes présentant des problèmes de santé bucco-dentaire non traités peuvent s'exposer à un plus grand risque de travail prématuré, de faible poids de naissance et autres effets indésirables sur la santé. Au cours de la grossesse, les changements hormonaux peuvent rendre les femmes enceintes plus vulnérables à certains problèmes de santé bucco-dentaire pouvant être évités, tels que la gingivite et les caries. Les nourrissons peuvent contracter les bactéries bucco-dentaires de leur mère et développer des caries de la petite enfance (CPE). Les CPE constituent l'une des maladies chroniques les plus courantes de l'enfance et peuvent avoir un impact négatif sur le bien-être physique, émotionnel et social de l'enfant. D'autres maladies virales et fongiques peuvent également être transmises aux enfants par les aidants et entraîner des inflammations des tissus mous. Une mauvaise santé bucco-dentaire, une malnutrition et une exposition à des facteurs environnementaux de la mère ainsi que certains médicaments pendant la grossesse peuvent entraîner des retards de développement de l'enfant, des anomalies dans la formation de l'émail et de la dentine ainsi qu'une prédisposition aux CPE.

PÉRIMÈTRE

Cette déclaration de principe vise à fournir un cadre pour la prestation de soins bucco-dentaires complets et accessibles aux femmes enceintes et à leurs enfants afin d'améliorer les résultats de santé bucco-dentaire des mères et des nourrissons et de réduire les inégalités d'accès aux soins.

PRINCIPES

Les soins bucco-dentaires périnataux doivent être inclus dans toutes les politiques en faveur de la santé et du bien-être des mères. Les soins bucco-dentaires doivent commencer le plus tôt possible chez toutes les femmes en âge de procréer afin d'identifier et de traiter les possibles facteurs de risque par l'éducation, la prévention et l'intervention précoce, pour la mère comme pour l'enfant.

DÉCLARATION

Les soins bucco-dentaires pour les femmes enceintes et leurs enfants doivent être :

- complets, en abordant non seulement la santé bucco-dentaire des futures mères et de leurs enfants, mais aussi leur santé générale et leur bien-être ;
- basés sur des données probantes, à l'aide de directives et de recommandations établies par des organisations professionnelles selon les meilleures preuves scientifiques disponibles ;
- centrés sur les personnes, adaptés aux besoins individuels des femmes enceintes et de leurs enfants, en tenant compte de leurs circonstances uniques et de leurs préférences ;
- collaboratifs et intégrés, en incluant les prestataires de soins dentaires, les obstétriciens, les pédiatres et autres prestataires de soins de santé et de services sociaux, selon les besoins ;
- accessibles et abordables pour toutes les femmes enceintes et tous les nourrissons, indépendamment de leur statut socioéconomique, conformément au principe de la couverture sanitaire universelle (CSU) ;
- cohérents, culturellement et linguistiquement adaptés, axés sur les femmes enceintes et leurs enfants, notamment chez les populations vulnérables.

Par conséquent, la FDI encourage :

- l'éducation des mères, des familles et des aidants sur la promotion de la santé bucco-dentaire et la prévention des maladies bucco-dentaires, à l'aide de conseils anticipés, d'entretiens motivationnels et autres stratégies basées sur des données probantes. Le message doit se centrer sur l'importance des soins bucco-dentaires chez les femmes enceintes, le début des soins bucco-dentaires chez les enfants, les pratiques d'alimentation saines, en mettant notamment l'accent sur l'allaitement au sein, la limitation de l'apport en sucre, l'exposition au fluor à travers l'utilisation de dentifrice ou d'eau fluoré et les contrôles dentaires réguliers, généralement à partir d'un an ou dès l'apparition de la première dent ;
- l'inclusion de la santé bucco-dentaire périnatale et infantile dans la formation initiale et continue des dentistes et autres professions de santé ;

- la recherche sur :

- l'identification des facteurs de risque associés aux problèmes de santé bucco-dentaire chez les femmes enceintes et les nourrissons, y compris les déterminants sociaux de la santé ;
- l'évaluation de l'efficacité, de la rentabilité et de la durabilité de différentes interventions visant à améliorer la santé bucco-dentaire périnatale et infantile ;
- l'exploration des obstacles et des moyens d'accès aux soins bucco-dentaires pour les femmes enceintes et les nourrissons ;
- les gouvernements à :

- financer des programmes et des services en faveur de la santé bucco-dentaire périnatale et infantile, y compris la promotion, la prévention et l'accès ;

- mettre en place des politiques et des réglementations en faveur de la santé bucco-dentaire périnatale et infantile, par exemple, en rendant obligatoire le dépistage dentaire des femmes enceintes et des nourrissons ;
- exiger l'inclusion de la couverture dentaire dans les régimes d'assurance maladie publics et privés ;
- les associations dentaires nationales à :

    - établir et promouvoir des recommandations et des normes de soins bucco-dentaires périnataux et infantiles ;
    - former les dentistes et autres professionnels de santé à la santé bucco-dentaire périnatale et infantile ;
    - plaider en faveur d'un changement politique à l'échelle locale et nationale ;
    - sensibiliser le public à l'importance de la santé bucco-dentaire périnatale et infantile ;
    - collaborer avec d'autres professionnels de santé pour délivrer des soins multidisciplinaires complets aux femmes enceintes et aux nourrissons.

MOTS-CLÉS
Caries de la petite enfance, couverture sanitaire universelle, soins de santé primaires, soins périnataux

AVERTISSEMENT
Les informations contenues dans cette déclaration de principe se fondent sur les meilleures preuves scientifiques actuellement disponibles. Elles peuvent être interprétées pour tenir compte des sensibilités culturelles et des contraintes socioéconomiques prévalentes.

RÉFÉRENCES

1. American Academy of Pediatric Dentistry. Perinatal and Infant Oral Health Care. In: The Reference Manual of Pediatric Dentistry. Chicago, IL; 2021. p. 262-6.
2. American Academy of Pediatrics. Policy Statement: Oral Health Risk Assessment Timing and Establishment of the Dental Home. Pediatrics. 2015;136(3):e737-e746.
3. World Health Organization. Oral Health and Pregnancy. https://www.who.int/oral_health/publications/oral_health_pregnancy/en/. Published 2013. Accessed September 2021.
4. World Health Organization. Ending childhood dental caries: WHO implementation manual. Geneva: World Health Organization; 2019. License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. https://apps.who.int/iris/handle/10665/330643?show=full. Published 2019. Accessed November 26, 2021.
5. Early Childhood Caries: IAPD Bangkok Declaration. Int J Paediatr Dent2019 May;29(3):384-386. doi: 10.1111/ipd.12490
6. World Health Organization. Exclusive breastfeeding for optimal growth, development, and health of infants. Geneva: World Health Organization.

https://www.who.int/elena/titles/exclusive_breastfeeding/en/. Accessed August 19, 2022